

EMBELLISSONS

NOS FAÇADES

GUIDE PRATIQUE SUR LES PLANTES GRIMPANTES ET DE BALCON





Des questions?

Service communal des Plantations
- avenue du Laerbeek 120 à 1090 Jette
- 02.478.22.99 - www.jette.be

EMBELLISSONS NOS FAÇADES

Offrir aux Jettoises et Jettois un cadre de vie agréable est une des priorités de l'administration communale. Cela passe notamment par le fleurissement et la verdurisation des espaces publics (ronds-points,...) ainsi que par l'entretien et l'embellissement des nombreux espaces verts.

Vous pouvez, vous aussi, contribuer à la verdurisation de notre commune. En installant des plantes grimpantes sur votre façade ou en fleurissant celle-ci, par exemple. Ces "jardins verticaux" embellissent notre cadre de vie, participent à une meilleure isolation et découragent l'apparition de graffitis et d'affichage sauvage.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Jette souhaite encourager concrètement leurs développements. Depuis juin 2008, plus aucune redevance pour des actes et travaux de verdurisation de façades n'est exigée. Cette brochure vous aidera, nous l'espérons, à verduriser et fleurir votre façade dans les meilleures conditions possibles. Pour que Jette soit une commune encore plus verte!

Claire Vandevivere

Echevine de l'Environnement

Hervé Doyen

Député-Bourgmestre



FLEURISSEMENT DES FAÇADES

“Les plantes grimpantes”

QUELLES PLANTES CHOISIR?	23
COMMENT PROCÉDER ?	24
A JETTE?	25
DE QUOI VOUS INSPIRER ...	26
TABLEAU RÉCAPITULATIF	30

QUELLES PLANTES CHOISIR?

Avant de se lancer, il est nécessaire de bien réfléchir aux moyens dont vous disposez et à l'objectif que vous souhaiteriez atteindre. La réussite de l'opération dépendra de l'endroit de plantation (le long d'un trottoir ou en zone de recul) et du choix des plantes. Pour bien choisir, tenez compte des critères suivants:

- la place disponible pour planter et laisser pousser la plante;
- l'orientation et l'ensoleillement de la façade. La plante ne poussera pas si elle est exclusivement à l'ombre;
- le type de plante. A fleurs ou à feuillage;
- le type de revêtement de façade. Treillis, treillages ou fils (voir ci-dessous) doivent être placés soit pour supporter la plante, soit pour éviter le contact direct entre celle-ci et la façade;
- les contraintes d'entretien en fonction des moyens dont vous disposez (hauteur de croissance, taille, temps disponible,...). Dans certains cas, le conseil d'un spécialiste s'avérera peut-être nécessaire.

Les différentes sortes de support

Les plantes grimpantes peuvent soit s'accrocher par racine aérienne ou par ventouses, soit s'enrouler.

- Le treillage: le treillage est un assemblage de lattes parallèles ou croisées, en bois par exemple.
- Les treillis: les treillis en acier galvanisé ou plastifié peuvent être accrochés les uns aux autres par leurs extrémités. Assurant une distance par rapport à la façade, ils évitent aux plantes grimpantes tout contact direct avec la maçonnerie.
- Les fils et câbles: en fonction des situations, les fils de différentes matières (fer, acier galvanisé, inox, chanvre, ...) sont tendus à l'horizontale sur plusieurs niveaux séparés de 30 à 40 cm et sont maintenus à 4 cm de la paroi.



COMMENT PROCÉDER ?

Il n'est pas aisé de donner un conseil s'appliquant à toutes les sortes de plantes tant cela peut parfois varier. Les conseils repris ci-dessous sont donc donnés à titre indicatif.

Emplacement

- Dégagez une surface de +/- 60 x 30 cm, le long de la façade;
- formez une espèce de bac pour protéger le pied de la plante et rajoutez-y éventuellement un treillis de protection (contre les chiens).

Moment de plantation

La plupart des espèces reprises ci-dessous se plantent en hiver (entre le 15 novembre et le 15 mars) bien que certaines d'entre elles peuvent être plantées en conteneur (en pot) tout au long de l'année.

Conditions

Il vous faut une terre de bonne qualité (compost, engrais organiques,...) et une protection du pied de la plante aux rayons du soleil (un arbuste,...).

Entretien

Cela dépend de la plante choisie. De manière générale, vous pouvez limiter sa croissance. Veillez avant tout à la domestiquer dès le départ pour éviter qu'elle n'aille se faufiler dans des endroits indésirables (corniches, descentes d'eau, tuiles,...).

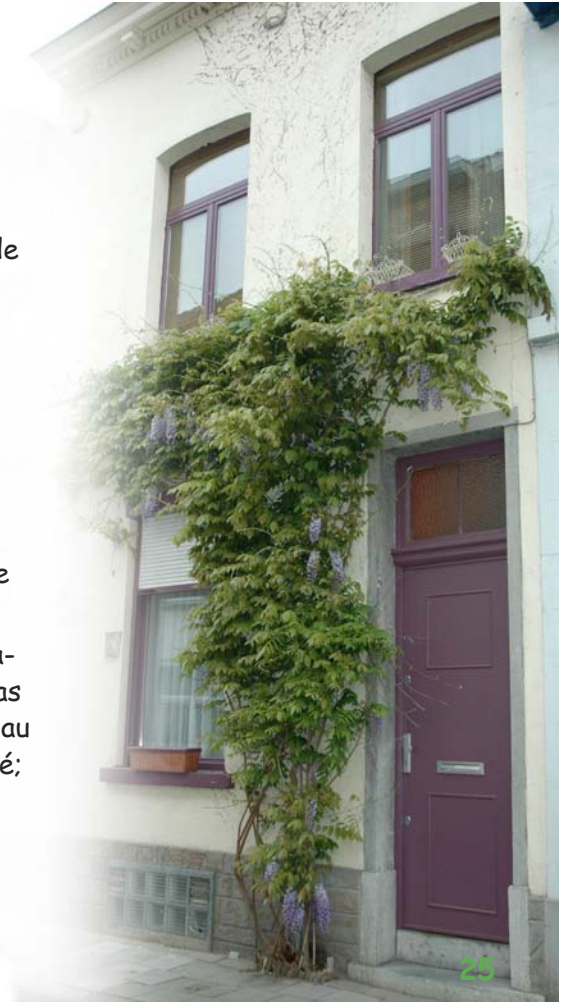
Idées: La méthode classique consiste à installer la plante le long de la façade. Il est toutefois envisageable de mettre les racines dans un pot sur un balcon et de permettre à la plante de se déployer en lui fournissant un support contre le mur de ce niveau.



A JETTE?

Vous pouvez installer une plante grimpante le long d'un trottoir en respectant les quelques principes suivants (extraits du règlement communal d'urbanisme):

- ne pas dépasser une longueur maximale de 60 cm le long de la façade sur une largeur maximale de 30 cm à compter du nu de la façade;
- prévoir un rebord de 10 cm de haut pour éviter les souillures de terre et les débordements sur le trottoir en cas de fortes pluies ou d'arrosage important;
- laisser un cheminement libre de toute obstacle sur une largeur de 1m20 sur le trottoir;
- ne pas planter de plantes épineuses ou vénéneuses;
- entretenir soigneusement et éviter toutes souillures de terre sur le trottoir;
- prendre toutes les précautions nécessaires afin de ne pas endommager les canalisations souterraines (eau, gaz, électricité,...), pour ne pas provoquer de renforcement de trottoir ou d'infiltrations d'eau tant au niveau de l'immeuble que chez les voisins et dans l'immeuble concerné;
- soigner la plante grimpante de manière à éviter que celle-ci ne s'étende sur les façades des immeubles voisins (sauf accord de leur part).



DE QUOI VOUS INSPIRER ...

Voici des exemples de plantes qui orneront magnifiquement votre façade. Cette sélection n'a pour but que de vous inspirer. Selon que votre façade soit exposée à l'ombre ou en plein soleil, que vous préféreriez l'exubérance d'une multitude de couleurs variées ou au contraire la sobriété d'une couleur harmonieusement déclinée en plusieurs teintes, il y a certainement une plante adaptée à vos goûts.



JASMIN DE VIRGINIE, JASMINN TROMPETTE, BIGNONE (CAMPISIS)

Cette plante, qui préfère le plein soleil, fleurit d'août à septembre. Selon les variétés, les fleurs sont jaunes, orange, rouges et parfois bicolores, ses feuilles sont caduques. Grandissant en moyenne d'un mètre par an, la bignone est une liane qui peut atteindre plus de dix mètres à l'âge adulte.



BUISSON ARDENT (PYRACANTHA)

Cet arbuste épineux, à croissance rapide, donne des fleurs blanches au mois de juin et se couvre de petits fruits orange en automne. Il pousse en plein soleil ou à la mi-ombre. Son feuillage est persistant.



CHÈVREFEUILLE (LONICERA)

Cette plante, qui apprécie autant le soleil que la mi-ombre, fleurit en juin et en juillet. Selon les variétés, ses fleurs sont blanches, roses, jaunes ou rouges. Certaines variétés sont odorantes; la plupart possède un feuillage caduc. De bladeren zijn niet winterhard.



CLÉMATITES (CLEMATIS)

Cette plante apprécie avoir la tête en plein soleil et le pied à l'ombre. Selon les variétés, elle fleurit au printemps ou en été voire même deux fois par an. Il en existe de nombreuses variétés de toutes les couleurs. Son feuillage est caduc.



FLEUR DE LA PASSION (PASSIFLORA)

Cette plante vivace fleurit de mai à octobre. Parmi les nombreuses variétés, les fleurs peuvent être blanches, roses, bleues,... La grenadille (*Passiflora edulis*) donne un fruit comestible à la saveur acidulée, le fruit de la passion. Elle recouvre rapidement un mur. Son feuillage est caduc.



GLYCINE (WISTERIA)

Cette plante ligneuse à forte croissance apprécie autant le soleil que la mi-ombre. Elle se couvre de longues inflorescences de mai à juin. Selon les variétés, ses fleurs sont blanches, roses, violettes, bleues,...



HORTENSIA (HYDRANGEA)

Cette plante, qui supporte l'ombre, fleurit de mai à juillet. Elle résiste bien au froid. Ses fleurs sont blanches, en forme d'ombelle, et restent longtemps sur la plante en séchant. Le feuillage est caduc.



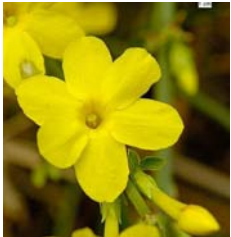
HOUBLON (HUMULUS LUPULUS)

Cette liane herbacée, vivace, fleurit en été et pousse aussi bien au soleil qu'à la mi-ombre. Les plantes femelles ont des cônes verts odorants tandis que les plantes mâles portent des fleurs. Elle peut atteindre 10 mètres de haut.



IPOMÉE (IPOMEA)

Cette plante annuelle aime le soleil mais apprécie que son pied soit tenu à l'ombre. Ses larges fleurs seront, selon les variétés, blanches, roses, bleues,... et apparaîtront de juin à octobre. Elle croît rapidement et peut atteindre jusqu'à 10 mètres de haut.



JASMIN D'HIVER (JASMINUM NUDIFLORUM)

Cette plante fleurit entre décembre et avril, avant l'apparition du feuillage caduc. Ses fleurs sont jaunes. Elle ne dépasse pas les 5 mètres de haut.



LIERRE (HEDERA)

Cette plante, qui pousse à l'ombre, donne des fleurs blanches ainsi que de petits fruits noirs en automne. Il en existe de nombreuses variétés à feuillage persistant, dont les couleurs vont du vert clair au vert foncé. La forme des feuilles varie.



POIS DE SENTEUR (LATHYRUS)

Cette plante annuelle odorante fleurit de mai à octobre. Selon les variétés, ses fleurs peuvent être roses, rouges, blanches, bleues ou mauves. Elle ne dépasse pas 1 mètre de haut. Son feuillage est caduc.



RENOUÉE DU TURKESTAN (FALLOPIA BALDSCHUANICA)

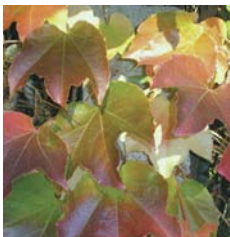
ET RENOUÉE D'AUBERT (FALLOPIA AUBERTII)

Cette plante, très envahissante, fleurit de la fin de l'été à l'automne. Ses fleurs sont blanches; son feuillage est caduc. Elle peut atteindre 15 mètres de haut.



ROSIER GRIMPANT

Cette plante épineuse, qui fleurit de juin à octobre. Il existe une grande variété de rosiers qui offriront beaucoup de teintes différentes ainsi que des fleurs variées. Certaines variétés de rosiers sont remontantes et fleurissent plusieurs fois par an. Le rosier préfère la mi-ombre.



VIGNE VIERGE (PARTHENOCEISSUS)

Cette plante ne fleurit pas mais offre, par son feuillage, une belle coloration en automne. Elle préfère le soleil et la mi-ombre. Ses feuilles sont caduques. La vigne vierge porte de petites grappes de fruits noirs. Elle se faufile partout et peut atteindre plus de 10 mètres de haut.



Des questions?

Service communal des Plantations - avenue du Laerbeek 120 à 1090 Jette
- 02.478.22.99 - www.jette.be